

Informations clés pour l'investisseur



Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à bien appréhender la nature et les risques liés à l'investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en toute connaissance de cause d'investir ou non.

Russell Investments Euro Liquidity Fund (« le Fonds »)
Un compartiment de Russell Investment Company III plc (« l'OPCVM »)
géré par Russell Investments Ireland Limited

Catégorie B Capitalisation
(ISIN : IE00BD0NK873)

Devise : Euros

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise à protéger la valeur de vos avoirs et à réaliser un revenu sur ceux-ci en investissant dans des obligations à court terme de qualité élevée et libellées en euros, émises par des gouvernements, avec une spécialisation sur les obligations libellées en euro émises par des gouvernements.

Le Fonds investit dans des obligations de qualité élevée assorties de maturités courtes (échéance de détention déterminée pour une obligation), qui paient des intérêts (un revenu) au Fonds. Les échéances moyennes des obligations sont de 2 mois ou inférieures. Le Fonds investit dans des obligations qui versent des intérêts à taux fixe ou variable. Le Fonds investit principalement dans des titres obligataires émis par les gouvernements européens, leurs organismes ou des divisions non gouvernementales.

Le Fonds peut également investir dans des obligations émises par des entreprises européennes (ex., des obligations privées).

Le Fonds peut parfois investir dans des instruments monétaires ou quasi-monétaires, et au moins 25 % de la valeur du Fonds sera constituée d'instruments de placement aisément cessibles dans un délai de 5 jours.

Le Fonds utilisera des contrats de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace du portefeuille.

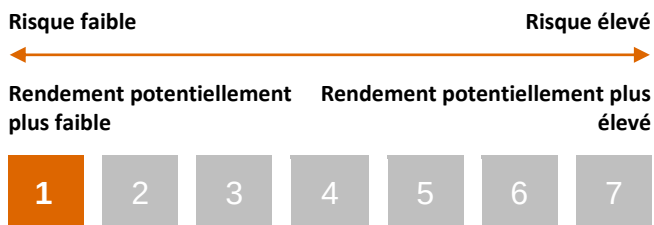
Il s'agit-là d'un Fonds de marché monétaire à court terme.

Les revenus du Fonds seront réinvestis afin d'augmenter la valeur de vos avoirs.

Vous avez la possibilité de vendre vos actions dans le Fonds tous les jours ouvrés des banques en Irlande. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous reporter à la section intitulée « **Rachats d'Actions** » du prospectus.

Recommandation : ce Fonds convient aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs fonds avant 1 ans.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque de ce fonds est calculée en fonction des données synthétiques et historiques et basée sur le niveau de volatilité probable des actions du Fonds. La catégorie de risque peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque présentée n'est pas garantie et peut varier dans le temps.

Le profil de risque et de rendement est classé selon le niveau de fluctuation synthétique et historique (c.-à-d. la volatilité) des Valeurs liquidatives de la catégorie d'actions. Dans cette classification, les catégories 1-2 indiquent un niveau faible de fluctuations historiques, les catégories 3-5 indiquent un niveau moyen et les catégories 6-7 indiquent un niveau élevé. Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perdre vos fonds est faible, mais la possibilité de gains est également limitée.

La catégorie de risque ne tient pas compte des risques importants suivants :

Risque de marché : les cours des obligations peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction des conditions économiques mondiales, des conditions de change et de taux d'intérêt, ainsi que de la solvabilité (mesurée par les agences de notation) des émetteurs d'obligations. La valeur de vos avoirs peut varier à la baisse comme à la hausse et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant

initialement investi.

Risque de crédit : le risque existe qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance puisse être dans l'incapacité de payer les intérêts ou de rembourser sa créance. Le risque est plus important lorsque le Fonds investit dans un titre obligataire ou de créance assorti d'une faible note de crédit, mesurée par les agences de notation. Les obligations dotées d'une faible note de crédit sont jugées de qualité inférieure. Ces obligations peuvent verser un taux d'intérêt (revenu) supérieur au Fonds, mais présentent également un risque de défaut plus important (non-paiement). Il est également possible qu'une obligation soit dégradée (c.-à-d. notée de qualité inférieure) et que la valeur de vos avoirs diminue. La valeur de vos avoirs peut varier à la baisse comme à la hausse.

Pour toutes explications détaillées relatives aux risques, veuillez vous reporter à la section « **Facteurs de risque** » du prospectus.

Frais pour ce Fonds

Les frais versés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	Aucuns
Il s'agit du montant maximal prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur chaque année	
Frais courants	0,27 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

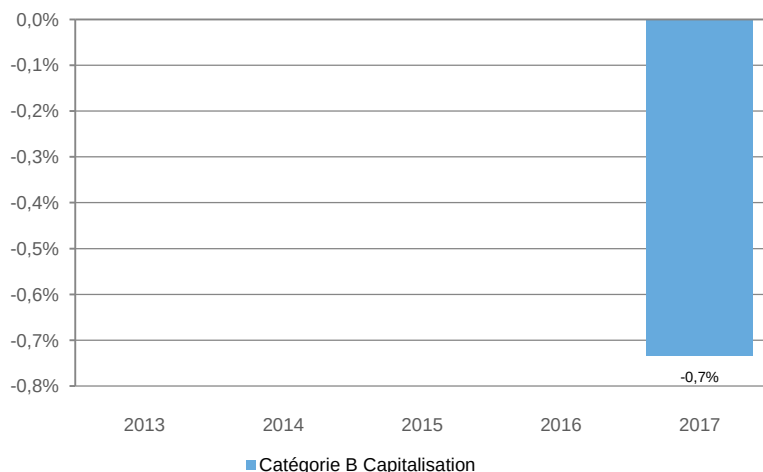
Les **frais d'entrée et de sortie** présentés correspondent aux montants maximums. Vous pouvez bénéficier de réductions dans certains cas. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur.

Des frais à hauteur de 5,00 % peuvent être dus sur les échanges d'actions du Fonds pour les actions d'un autre compartiment de l'OPCVM.

Le montant des **frais courants** est basé sur les charges de l'exercice clôturé en février 2018. Ce chiffre ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille (excepté les frais d'entrée/sortie payés sur l'achat/vente d'actions dans d'autres organismes). Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour toutes informations complémentaires relatives aux frais, veuillez vous reporter à la section « **Commissions et Frais** » du prospectus, disponible sur <https://russellinvestments.com>.

Performance passée



La performance passée ne tiendra pas compte des frais d'entrée, de sortie ou d'échange, mais tiendra compte des frais courants, indiqués dans la section « Frais » ci-dessus.

La performance de cette catégorie est calculée en euros (EUR).

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le Fonds a été lancé le 17 octobre 2001. Cette catégorie a commencé d'émettre des actions le 9 décembre 2016.

Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Le cours de l'action est publié chaque jour ouvré et disponible en ligne sur www.bloomberg.com.

Les informations complémentaires relatives au Fonds, les copies du prospectus en anglais, en allemand, en français et en italien et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais peuvent être obtenues sans frais sur demande écrite adressée à Russell Investments, P.O. Box 786055, Rex House, 10 Regent Street, London SW1Y 4PE, Angleterre. Ces documents sont également disponibles en ligne, sur <https://russellinvestments.com>.

Ce Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Votre pays de résidence peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter votre conseiller financier.

Vous pouvez échanger vos actions contre les actions d'un autre compartiment de l'OPCVM, sous réserve de l'application de frais administratifs de 5 %. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous reporter à la section du prospectus intitulée « **Administration de la Société** ».

Ces informations clés pour l'investisseur sont spécifiques à cette catégorie d'actions. Des actions autres que la Catégorie B Capitalisation sont proposées par le Fonds, comme indiqué dans le prospectus. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels, sont préparés pour l'intégralité de l'OPCVM.

Russell Investments Euro Liquidity Fund est un compartiment de l'OPCVM. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés, à savoir que les actifs d'un compartiment ne peuvent être utilisés pour satisfaire aux obligations d'un autre compartiment.

Russell Investments Ireland Limited engage sa responsabilité sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Comme exigé par les lois applicables aux OPCVM, les détails relatifs à la politique de rémunération de Russell Investments Ireland Limited sont disponibles sur : <https://russellinvestments.com/uk/legal/remuneration-policy> et la copie papier sera également mise à disposition à titre gratuit, sur demande.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Russell Investments Ireland Limited est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes en date du 6 avril 2018.